



Comment faire exécuter un jugement.

Par **Riri_old**, le **22/08/2007** à **19:52**

J'ai prêté une somme conséquente d'argent à quelqu'un qui ne me rembourse plus. Justice ayant été saisie, cette personne a été condamnée à me rembourser. J'ai pris contact avec un huissier qui m'a informé que la personne était partie sans laisser d'adresse. L'huissier m'a indiqué qu'il a effectué des recherches par le biais du parquet qui se sont avérées infructueuses. Pourriez vous m'indiquer ce que je dois faire et qui je dois saisir pour faire exécuter le jugement et récupérer mon dû ?

Avec mes remerciements,